

PROVERBES ET MODERNITE, DEUX REALITES IRRECONCILIABLES ? (Proverbs and modernity, two irreconcilable realities?)

Yao Kouadio*

Université Alassane OUATTARA (Bouaké)

Abstract: This article examines the relationship between proverbs and modernity. Part of the traditional world, proverbs are opposed, apparently, to modernity characterized by what is current. But, in spite of this opposition, there is evidence that these two realities have a link that is at a social level and aesthetic level. Socially, the proverb may be perceived as a powerful educational tool, teaching and cognitive. Aesthetically, its impact comes from its images, its rhythm, truth general or universal it carries and its formulism. Through this link, they appear as two realities that can reconcile.

Key words: Image; oral Literature; Metaphor; Modernity; Proverb; Tradition.

Résumé : Cet article examine le lien entre le proverbe et la modernité. Faisant généralement partie du monde traditionnel, les proverbes s'opposent, en apparence, à la modernité caractérisée par ce qui est actuel. Mais, en dépit de cette opposition, il y a des preuves que ces réalités ont un lien qui se situe à un niveau social et à un niveau esthétique. Au niveau social, le proverbe peut être perçu comme une stratégie de communication moderne et comme un puissant moyen pédagogique, didactique et cognitif. Au niveau esthétique, son impact provient de ses images, de son rythme, de la vérité d'ordre général ou universel qu'il porte et de son formulisme. Grâce à ce lien, ils apparaissent comme deux réalités qu'on peut réconcilier.

Mots clés : Image ; Littérature orale ; Métaphore ; Modernité ; Proverbe ; Tradition.

* Adresse pour la correspondance : Yao Kouadio. Université Alassane Ouattara (Bouaké, République de Côte d'Ivoire), UFR Communication, Milieu et Société, Département de Lettres Modernes [yaojeromekouadio@gmail.com]

1. Introduction

A l'instar des autres genres littéraires oraux, le proverbe, qu'il soit africain, américain, asiatique, australien ou européen, a un lien avec la société traditionnelle dont la civilisation est fondée sur l'oralité. C'est dans cette perspective qu'Alain Rey, le présentant comme un personnage du monde ancien, le dépeint en ces termes : « Dans son habit archaïque, ce bon vieux proverbe, que sa mine soit grave ou joyeuse, allongée ou rubiconde, apparaît comme un compagnon un peu ridicule et charmant, que l'on est tout content de retrouver. » (Montreynaud, Pierron et Suzzoni 1984: IX).

Souscrivant à cette réflexion, et mettant en exergue le rapport entre le proverbe, le conte et le passé, Jacques Chevrier précise : « Cette liaison entre le conte et le proverbe s'explique par leur origine puisque tous deux relèvent de la tentation de définir la place de l'homme, sa conduite morale et sociale, et le sens de son existence en s'appuyant sur la tradition des ancêtres » (Chevrier 1974 : 194).

A la lumière des réflexions d'Alain Rey et de Jacques Chevrier, l'on remarque que les proverbes et la modernité sont opposés. Cependant, au regard du fait que les proverbes sont toujours usités en Afrique moderne et dans d'autres parties du monde contemporain, il nous semble qu'il y a un paradoxe. En effet, bien qu'ils constituent, incontestablement, « un mode d'expression littéraire universel des sociétés à tradition orale » (de La Villéon 2011: 135) et qu'ils soient considérés comme « l'expression d'une sagesse populaire liée à l'inconscient collectif, qui se transmet de bouche à oreille au fil de l'histoire » (de La Villéon 2011: 135), les proverbes, en ces temps du règne de l'écriture et des Nouvelles Technologies de Communication, continuent d'être dits. Cette observation est particulièrement juste en Afrique où, aussi bien en milieux traditionnels que modernes, bon nombre de personnes en énoncent régulièrement pendant le règlement des conflits ou pendant de simples conversations.

Soucieux de mieux le comprendre, nous avons voulu connaître les raisons susceptibles d'expliquer ce fait. C'est donc à l'effet de rechercher ces raisons que nous interrogeons le sujet suivant : « Proverbes et modernité, deux réalités irréconciliables ? »

A travers l'analyse de ce sujet, il s'agira de montrer si, du fait de leur appartenance au monde traditionnel, les proverbes sont en opposition absolue avec la modernité ou si, au contraire, leurs perceptions convergent. Une telle préoccupation prend en compte les questions suivantes :

- 1) Qu'est-ce que le proverbe ?
- 2) En dépit de leur opposition apparente, le proverbe, en tant que réalité du monde traditionnel, et la modernité peuvent-ils être en phase ?

Pendant l'analyse du sujet, nous aurons recours à la sociocritique et à la stylistique. La sociocritique permettra de mettre en relief le lien entre l'œuvre littéraire et la société qui l'a produite. Quant à la stylistique, elle aidera à comprendre l'aspect esthétique de cette œuvre. L'analyse se fera en deux axes essentiels. Le premier axe sera : le proverbe

un genre ancien en opposition apparente avec la modernité. Le second axe s'intitulera : le lien entre le proverbe et la modernité.

2. Le proverbe, un genre ancien en opposition apparente avec la modernité

Cette partie de la réflexion mettra en lumière le caractère ancien du proverbe (le proverbe en tant que fait de parole attaché au monde traditionnel). Nous y montrerons aussi en quoi le proverbe est en contraste avec la modernité.

2.1. Le proverbe, un genre littéraire attaché aux choses du monde traditionnel

Dérivant des mots latins *proverbium*¹ et *verbum* (parole, mot, terme, expression), le proverbe, du point de vue de son origine (son lieu de provenance ou sa première apparition), se présente comme une parole mythique, mystérieuse et sacrée. En effet, pour beaucoup de peuples dont ceux de la Côte d'Ivoire², les proverbes sont d'origine inconnue s'ils ne sont pas tout simplement une œuvre de Dieu, le Créateur, l'Omnipotent.

En Occident, bien que le mot « proverbe » apparaisse pour la première fois dans les textes français au XII^e siècle, au Proche-Orient, la Bible situe, dans le livre des « Proverbes » (dans l'Ancien Testament), le début de l'usage officiel des proverbes entre les X^e et V^e siècles avant J-C. Ce commentaire fait dans la version Louis Segond (Segond 1980 : 665) l'atteste :

Les discours (ch, 1-9) ne portent aucune date, mais le fait que Salomon s'en soit servi comme d'une introduction à ses principaux proverbes n'est pas étranger aux anciennes traditions orientales [...] Ainsi, la date la plus ancienne pour le livre des Proverbes serait l'époque du règne d'Ezéchias, un peu avant l'an 700 avant J-C, mais on peut aussi retenir une date plus récente.

Les considérations d'ordre extérieur favorisent une date qui se situerait entre le dixième et le septième siècles avant J-C, comme semblent l'indiquer les rubriques. A cette époque, la littérature proverbiale n'était pas une nouveauté au Proche-Orient ; les récentes études (dont toutes n'ont pas encore été publiées), entreprises dans le domaine des relations linguistiques et des origines littéraires, à partir de sources nord-cananéenne (ougaritique), égyptienne, mésopotamienne et hittite, font également penser à une date qui se situerait dans la première moitié du premier millénaire avant J-C.

Pour ce qui est de leur provenance, les Saintes Ecritures (la Bible) font penser que les proverbes ont une origine divine. Cette manière de penser trouve son fondement dans le fait que la tradition chrétienne attribue ce livre à Salomon, le troisième roi d'Israël (970-931 avant J.C.), à qui Dieu avait donné une grande sagesse, et qui, de toute évidence,

1 *Proverbium* signifie : « partisan de la parole », « favorable à la parole ».

2 Parmi ces peuples, il y a, par exemple, en Côte d'Ivoire : les Baoulé, les Agni et les Tagbanan.

utilisait régulièrement le proverbe³, l'un des éléments dynamogènes de la sagesse. En témoigne cet énoncé : « Celui qui se souvient de la correction prend le chemin de la vie, Mais celui qui oublie la réprimande s'égaré » (Segond 1980 : 694).

Alliant à l'intelligence et la sagesse, ce roi, selon *la Bible de Jérusalem* (1988 : 879) « fut toujours considéré comme le plus grand sage d'Israël ». Dès lors, l'on comprend pourquoi les proverbes sont perçus comme « des paroles de sages » (Segond 1980 : 665).

En 1994, le *Dictionnaire universel des littératures* (1994 : 1058) propose une définition du proverbe, et cette définition met en évidence le lien entre le proverbe (en tant qu'art oratoire et genre littéraire), l'oralité et le monde ancien, en ces termes :

Maxime ou sentence à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphores.

Dans la définition, des critères confirment le caractère ancien du proverbe. Ce sont : sa « sagesse populaire », son « origine orale » et son « allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents) ». C'est à cause de cette ancienneté qu'en France, ce genre littéraire, présent dans la littérature médiévale, révélait certains des aspects des rapports entre des classes sociales comme la bourgeoisie et le paysannat, par exemple. En effet, ces deux classes sociales faisaient preuve de misogynie, et c'est cela qu'exprime un proverbe datant (sans doute) de l'époque médiévale : « Maison faite, femme à faire ».

Dans sa situation d'origine (le contexte où il avait été pour la première fois formulé), ce proverbe fait comprendre qu'au nom de sa suprématie sur la femme, encline à la facilité, un homme qui envisage de se marier devrait, d'abord, avoir un toit pour abriter son épouse.

Confirmant le lien entre le proverbe français et la vie sociale médiévale française, Alain Rey, dans la préface au *Dictionnaire de proverbes et dictons* (Montreynaud, Pieron et Suzzoni 1984 : XIII), affirme :

Le proverbe exprime la vérité de groupes sociaux ruraux et bourgeois – au sens médiéval du terme – groupes qui s'opposent avec obstination à l'évolution des rapports hommes-femmes, et notamment à une valorisation féminine tentée par l'aristocratie post-féodale (la courtoisie).

La parémie a également un lien étroit avec les sociétés traditionnelles, conservatrices. Cette vérité, Roland Colin, dans *Littérature africaine d'hier et de demain* (1965 : 105), l'exprime en ces termes : « Les civilisations africaines sont des civilisations du proverbe comme toutes les civilisations traditionnelles. Les proverbes émaillent les propos, et ce n'est pas tout à fait par hasard ».

3 Il est évident que toutes les sentences dites, dans le livre des « proverbes » (dans l'Ancien Testament), par le roi Salomon et celles qui ont été utilisées par d'autres personnages de la Bible, en dépit de la sagesse et de la morale qu'elles contiennent, ne sont pas des proverbes au sens classique du terme ; ce sont des versets. Néanmoins, certains d'entre eux (en nombre réduit), à notre avis, s'apparentent à de véritables proverbes.

Afin d'apporter la preuve de la justesse d'une telle remarque, nous citons, à titre d'exemple, l'énoncé proverbial wolof (ou sénégalais) : « Qui veut du miel a le courage d'affronter les abeilles ». En effet, dans sa situation d'origine, cet énoncé fait allusion à l'extraction du miel, une des activités d'endurance auxquelles certains peuples africains s'adonnaient dans la société traditionnelle.

Enfin, relevant le rapport que le proverbe a avec la société traditionnelle, Elena Bertocini, dans *Le Proverbe en Afrique : forme, fonction et sens* (Baumgardt et Bounfour 2004 : 13), dit : « Les proverbes ont toujours joué un rôle important dans la culture traditionnelle swahili – comme d'ailleurs dans toutes les sociétés traditionnelles – mais ils ont aussi une importance considérable dans la littérature écrite poétique, théâtrale et narrative ».

Ainsi, à la lumière de l'analyse qui précède, l'on s'aperçoit qu'*a priori*, le proverbe est attaché aux idées et aux choses du monde ancien (ou traditionnel). Dans cette optique, il s'oppose, en apparence, à la modernité qui a ses caractéristiques distinctives.

2.2. Les caractéristiques spécifiques de la modernité

La modernité est à la fois un mot, un concept et un mouvement social. Selon *Le petit Robert*, elle est le « caractère de ce qui est moderne ». Quant au mot « moderne », il tire son origine du bas latin *modernus*, de *modo* qui signifie « récemment ».

Employé comme adjectif et nom, le terme « moderne » désigne ce « qui est du temps de celui qui parle ou d'une époque relativement récente ».

« La modernité » est donc en rapport avec l'actualité et le temps de celui qui parle, et cette remarque est assez éclairante : sur le plan littéraire, philosophique ou historique, la notion de la modernité est relative.

Le concept de la modernité désigne les caractères esthétiques propres aux époques, aux œuvres rattachées à l'expression du contemporain en ce qu'il contient de novateur. C'est pour cela qu'il s'oppose à la tradition, à l'archaïsme, à l'antiquité, et fait penser à la perception de la qualité essentielle du monde actuel. Il est donc le contraire de la tradition en tant que chose vouée à la disparition.

Enfin, en tant que mouvement social, la modernité suppose l'idée de changement, et se présente comme une épreuve de décomposition et recombinaison de l'ensemble social.

Toutes ces considérations démontrent à l'évidence que la modernité s'oppose à la tradition, donc au proverbe dont le domaine de prédilection est cette tradition. Mais, malgré leur opposition apparente, le proverbe et la modernité ont un lien, et ce lien met en évidence leur convergence.

3. Le lien du proverbe avec la modernité

Nonobstant leur ancienneté, des proverbes poursuivent des buts progressistes. Cela permet de penser que, dans un certain sens, la société traditionnelle, notamment la société africaine traditionnelle, généralement conservatrice, n'est pas condamnée, à tra-

vers eux, à demeurer incompatible avec la société moderne. La littérature proverbiale a, en effet, un aspect moderne qui se situe à deux niveaux : un niveau social et un niveau esthétique.

3.1. Le lien social du proverbe avec la modernité

Le proverbe offre une stratégie de communication et de raisonnement, se présente comme un puissant moyen pédagogique, didactique et cognitif moderne, et comme un moyen efficace d'information au service de l'individu et du corps social.

3.1.1. Le proverbe, une stratégie de communication moderne

Le proverbe rationalise et généralise les pensées, car la physiologie (ou le fonctionnement) du proverbe se fait selon le mécanisme d'analogie ou le «raisonnement par analogie».

Ce type de raisonnement consiste à établir une relation entre la situation (ou l'image) qui a favorisé la codification du proverbe (sa situation d'origine) et la situation actuelle qui suscite son emploi. Cette mise en relation des deux situations favorise, pendant l'énonciation, la transformation de celui-ci en une métaphore, ce qui étend son sens.

Cette stratégie de communication « fait du proverbe le genre contextualisé par excellence » (Baumgardt et Bounfour 2004 : I).

En Afrique, le proverbe est si important dans la stratégie de communication et de raisonnement que Roland Colin, reconnaissant cela sans détour dans *Littérature africaine d'hier et demain* (1965 : 108), écrit :

[...] le proverbe porte le témoignage éclatant d'une « raison » africaine qui permet d'accéder au plan des idées générales et donc de l'abstraction. C'est une chose que l'on ne perçoit pas aisément de prime abord. En effet, la langue du proverbe est presque constamment concrète, les images naissent à chaque jet de mots, savoureuses, puissantes, vivantes, mouvantes.

La réflexion de Colin trouve sa justification dans le proverbe mbay (sud du Tchad) suivant : « Ce qui concerne l'enfant fait plus souffrir la mère que le père ».

Dans son instance sémantique, ce proverbe dénonce une vérité quasi-universelle : qu'il s'agisse d'un accident, d'une maladie ou d'une autre difficulté dont un enfant est victime, la mère de celui-ci y est généralement plus sensible que le père au nom de l'amour maternel, et surtout à cause du fait que c'est elle qui sait l'importance de la gestation. Lorsque, pendant son emploi, il devient une métaphore, il peut vouloir dire, selon la circonstance particulière où il a été cité, que c'est celui qui conçoit une chose qui en connaît l'importance, et souffre quand elle est mise en cause.

3.1.2. Le proverbe, un puissant moyen pédagogique, didactique et cognitif

Le proverbe est un moyen didactique, pédagogique et cognitif de première importance que le temps ne peut altérer, c'est ce qui justifie son caractère intemporel reconnu par tous.

C'est en vertu de cette vérité que, de tous temps, les hommes, en général, et les Africains, en particulier, en font usage pour dispenser non seulement le savoir, mais aussi le savoir-être et le savoir-faire. En somme, l'on s'en sert pour instruire, enseigner et éduquer grâce à la vérité générale, voire universelle qu'il porte, et grâce à sa valeur normative et son caractère intemporel. L'exemple examiné précédemment justifie cette affirmation.

Toutefois, il est nécessaire de préciser que l'instruction, l'enseignement et l'éducation donnés à travers les proverbes profitent à l'individu et à l'ensemble du corps social. S'agissant de l'expression « l'individu » elle concerne surtout les enfants et les jeunes. Dans cette perspective, des vertus comme l'obéissance, le respect, la prudence, la sagesse et la stabilité, vertus valables dans le monde actuel, sont enseignées. Pour ce qui est de l'obéissance des enfants aux géniteurs, elle est si chère à la société traditionnelle africaine que ne pas en tenir compte par les enfants est un acte de rébellion. Pierre N'Da Kan (N'Da Kan : 133-134) le dit en ces termes :

[...] Cette désobéissance constitue une insulte à l'autorité et à la sagesse des parents, donc au principe de séniorité et de primogéniture. C'est en quelque sorte un acte de révolte qui rompt momentanément l'influx vital qui se transmet de parent à enfants, d'ainés à cadets. En désobéissant, l'enfant se coupe de la famille. Il devient vulnérable.

Le proverbe sénoufo ci-après en apporte la preuve : « L'enfant connaît le nom de son père, mais il l'appelle «papa» ».

Dans la situation d'origine du proverbe, les Sénoufo⁴ font du respect du père (le père en tant que géniteur et chef de famille) et de toute autre personne rappelant l'image de ce dernier, une valeur importante à inculquer aux enfants et aux jeunes. C'est pourquoi, bien qu'elle sache les noms de leurs parents, la progéniture ne les appelle pas par ces noms mais les désigne par les équivalents des termes français « papa » et « maman » C'est aussi pourquoi la jeunesse appelle souvent les grandes personnes souvent « ton-ton » ou « tantie », comme on a coutume de les désigner aujourd'hui.

Le proverbe français « Pierre qui roule n'amasse pas mousse », contextualisé, peut encourager celui pour qui on le dit (un étudiant, par exemple), à être stable dans ce qu'il fait en vue d'atteindre un résultat positif (le succès dans les études et la réussite sociale).

Des proverbes véhiculent des valeurs comme l'union, la solidarité et l'entente qui concernent l'ensemble de la société. C'est le cas du proverbe baoulé : « Les passereaux s'envolent toujours ensemble, et on entend le bruit de leurs ailes ».

L'énoncé du proverbe enseigne que, pour être crédibles et respectés, les passereaux – de petits oiseaux – prennent en groupe leur envol afin que le bruit d'ailes émis par l'ensemble du groupe impressionne ou ait un impact sur tous ceux qui pensaient les minimiser.

L'observance de ces valeurs raffermi les liens entre les membres de la société qui, alors, peuvent s'assister, se soutenir mutuellement. C'est au nom de cette assistance et

4 Les Sénoufo sont un peuple initialement localisé dans le nord de la Côte d'Ivoire (Korhogo).

ce soutien mutuels qu'ont été créées des associations sous-régionales, continentales ou mondiales comme la CEDEAO, l'UA ou l'ONU.

Enfin, le dernier élément faisant partie du lien social entre la modernité et le proverbe est le caractère informatif de celui-ci. A l'effet d'en apporter la preuve, on peut s'intéresser à l'analyse d'un recueil de proverbes. Cette analyse pourrait permettre aux chercheurs d'avoir des informations sur la vision du monde du peuple qui a créé ces proverbes et les amener, ainsi, à comprendre son comportement par rapport aux réalités actuelles.

Toutefois, le proverbe a aussi une importance esthétique qui le valorise dans l'esthétique moderne.

3.2. Le lien esthétique entre le proverbe et la modernité

Parlant de l'attitude à adopter en face d'une œuvre d'art, A. BANFI, cité par Samuel-Martin Eno Belinga (Eno 1978 : 36-37), propose :

[...] en face d'une œuvre d'art, l'esthétique, qui nous initie à la complexité de sa structure, rend notre goût plus savant et plus riche, à condition que le spectateur détienne une capacité minimum d'émotion esthétique, puisqu'aucune théorie ne peut agir sur un individu fermé à toute forme de sensibilité artistique.

La préoccupation de Banfi, en ce qui concerne la définition de l'esthétique par rapport à l'œuvre d'art (et à la littérature orale) rejoint celle de Mémel-Fôté qui, dans *la Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines* n°1 (1977 : 13) dit que l'esthétique est « la théorie positive de l'art ». Ainsi, pour ce qui est de l'étude de l'esthétique dans le proverbe, il est nécessaire d'examiner tous les éléments qui concourent à faire de la parole proverbiale une parole stylisée, une parole d'embellissement et d'authenticité. C'est donc tout naturellement que l'image, l'effet de construction et la valeur argumentative du proverbe intéresseront la suite de l'étude.

3.2.1. L'image

Pendant l'énonciation du proverbe, l'image devient une métaphore et, grâce au mécanisme du raisonnement par analogie, l'on arrive à saisir le message libéré. Cependant, au-delà de ce type de raisonnement, l'intérêt esthétique suscité par l'image provient de ce qu'elle est généralement la représentation d'un être ou d'une chose connus dans le milieu où le proverbe a été codifié. Elle peut connoter, alors, une valeur sociale ou culturelle. A cet effet, nous allons examiner un proverbe à la fois arabe, libyen et algérien : « Plus peureux que la guenon ».

Dans ce proverbe dont l'équivalent français est « Peureux comme une guenon », la guenon joue un rôle déterminant dans le message car, dans toutes les civilisations du monde, on associe généralement à la guenon l'image d'un animal peureux ou excessivement prudent. De ce fait, lorsque ce proverbe est dit à l'endroit d'une personne, la métaphore de la guenon insiste nécessairement sur le défaut qu'on veut lui reprocher.

3.2.2. L'effet de construction

Le proverbe fait partie de la « littérature allégorique », tant les images, les métaphores, les comparaisons, les synecdoques, les métonymies, les symboles, etc. y abondent. Toutes ces choses le rapprochent de la prose rythmée (ou prose artistique) et même du vers car, à l'instar du proverbe – un art –, la prose rythmée peut jouer le rôle suivant : « Bien utilisée, elle oblige à prendre plus pleinement conscience du texte : elle souligne ; elle unit ; elle ménage des gradations, suggère des parallélismes ; elle organise le discours ; or, l'organisation est art » (Wellek et Warren 1971 : 227).

Cependant, dans la construction du proverbe, outre les facteurs précités, d'autres facteurs interviennent dans l'esthétique (l'esthétique étant, selon le *Grand Dictionnaire des lettres*, tome troisième (1986 : 1750), l'« ensemble de principes, de règles, de caractères sur lesquels se fonde l'appréciation de la beauté dans une forme d'art, une école, etc.... »). Ce sont : le rythme, la valeur argumentative et le formulisme du proverbe.

3.2.2.1. Le rythme

Jean Suberville, dans la même revue (1977 : 27) définit le rythme comme étant « le retour périodique des mêmes combinaisons de durée qui se produisent plus ou moins systématiquement ». Ce rythme est dû à plusieurs facteurs. Entre autres, il y a les procédés phonétiques et syntactiques (ou syntaxiques) et sémantiques.

Dès lors, on peut parler du rythme phonique, lequel naît généralement de la reprise ou de la répétition des mots ou expressions des différentes parties du même énoncé. Pour illustrer nos propos, nous allons examiner le proverbe baoulé : « A la mort de l'orphelin, la terre se durcit ; à la mort du riche, la terre se ramollit ».

Dans chaque segment (ou partie) du proverbe, on répète les expressions « à la mort » (celle-ci devient, ainsi, une anaphore) et « la terre ». La structure du proverbe repose, ainsi, sur un rythme à deux parties séparées par une coupe rythmique (le point-virgule). C'est donc un rythme binaire, précisément un binaire phonique. Dans le proverbe cité en exemple, le facteur phonique est le fait de la symétrie, du parallélisme et des oppositions.

Le rythme syntaxique est tributaire de la situation grammaticale du proverbe. En effet, dans l'exemple sus-mentionné, la structure comprend deux segments identiques : « «A la mort de l'orphelin» (syntagme prépositionnel), «la terre» (syntagme nominal) «se durcit» (syntagme verbal) » et « «à la mort du riche» (syntagme prépositionnel), «la terre» (syntagme nominal) se ramollit (syntagme verbal) ».

Quant au binarisme sémantique, dans une étude qu'il a faite, Léon Koffi la définit comme étant « la reprise des mêmes termes lexèmes ayant le même sens à différents endroits du proverbe, provoquant un phénomène d'allitération, ce qui entraîne une interférence du binarisme phonique et du binarisme sémantique » (Koffi 1987 : 52), il se manifeste à travers une double opposition : « orphelin/riche » ; « se durcit/ se ramollit ».

A cela s'ajoute la construction emphatique créée par le présentatif « C'est...qui », « C'est...que » rencontrée dans certains proverbes. C'est le cas du proverbe malinké : « C'est l'œil du vieil homme qui a fait murir le haricot ».

La construction emphatique insiste sur le rôle essentiel joué par le vieil homme dans le murissement du haricot, car grâce à son expérience, il sait apprécier l'état de ce fruit.

L'effet de construction produit par les facteurs phonique et syntaxique contribue à rapprocher la parole proverbiale du vers (le vers étant par définition organisation du système phonique d'un langage). Un recueil de proverbes peut donc ressembler à un recueil de poèmes. A cet effet, J. B. Obama cite Senghor dans sa communication « La musique africaine traditionnelle » (Obama 1966 : 195) :

[...] C'est qu'en Afrique noire, dans une civilisation non pas en deçà mais au-delà de l'écriture, l'art majeur est celui de la parole. La parole y exprime la force vitale, l'être du nommant est en même temps l'être du nommé. Elle possède une vertu magique, mais dans la seule mesure où elle est rythmée, elle devient poème.

3.2.2.2. Le formulisme

Le formulisme peut être défini comme étant une manière rigoureuse d'exposer, d'exprimer une idée. C'est une forme figée, immuable, que Jean Cauvin présente comme une formule stéréotypée « laissant peu de place à la liberté du lecteur » (Cauvin 1977 : 417).

En fait, cette manière rigoureuse de dire le proverbe crée l'harmonie dans la manière de le dire. On ne peut donc changer ce formulisme sans courir le risque de détruire la beauté originelle du proverbe ou même de le dénaturer. A cet effet, nous allons examiner le proverbe français : « A bon vin, point d'enseigne ».

La structure grammaticale de ce proverbe qui, pendant son énonciation, pourrait signifier qu'il n'est pas nécessaire de faire la propagande d'une personne qui s'impose par son talent, est elliptique. En effet, le syntagme verbal manque. Cette construction elliptique crée un rythme syntaxique binaire (précisément une « binarité syntaxique ») à travers les deux segments presque identiques et séparés par une virgule jouant le rôle de coupe rythmique : « A bon vin » et « point d'enseigne ».

Outre la binarité syntaxique, l'ellipse de syntagme verbal génère un rythme phonique (ou une « binarité phonique ») qui se manifeste à travers l'opposition « bon vin » / « point d'enseigne ».

Cependant, s'il est souhaitable que l'on respecte le figement du proverbe pendant son énonciation, certains auteurs semblent regretter son manque de « liberté d'allure ». Parmi ces auteurs, il y a Jacques Pineaux, car celui-ci, dans *Proverbes et dictions français*, écrit : « Le proverbe est, aujourd'hui, figé dans sa forme ; il n'a plus cette liberté d'allure qu'il affectait autrefois ; les variations syntaxiques ont disparu » (Pineaux 1979 : 124).

3.2.2.3. La valeur argumentative du proverbe

Le proverbe est un argument d'autorité incontestable. Lapidaire, percutant, il apparaît, en égard à la vérité d'ordre général, voire universel, qu'il contient, comme un discours dans un discours rendant convaincants les propos de l'orateur qui en fait usage. C'est cela qui amène Jean Cauvin à écrire : « Un proverbe bien dit clôt le débat [...] Tous les participants acceptent de voir dans cette parole traditionnelle une expli-

cation de la situation qu'ils vivent et une indication de ce qu'ils ont à faire » (Cauvin 1980 : 83).

Cette assertion se vérifie à travers le proverbe peul suivant : « Le chien trop choyé ne prend pas de gibier ». Pour reprocher à des parents qui gâtent un peu trop leur progéniture, un Peul nigérien leur a dit ce proverbe. Dans le raisonnement du Peul, le message émis se résume en ceci : à l'instar du chien trop choyé, incapable d'aller à la chasse, un enfant trop gâté ne sera qu'un bon à rien, car il sera incapable d'agir tout seul.

A la lumière de l'analyse portant sur la troisième partie de la communication, on peut affirmer que le proverbe a, effectivement, un lien avec la modernité : à certains moments, ils sont en corrélation. C'est donc avec juste raison que, dans son travail intitulé « Le proverbe dans la littérature swahili moderne » Elena Bertocini tient ces propos : La littérature traditionnelle insiste surtout sur le rôle didactique du proverbe, ce qui est également le souci principal de beaucoup de récits et de pièces modernes » (Baumgardt et Bounfour 2004 : 32).

4. Conclusion

A la fin de l'étude, l'on peut constater la réalité de ce fait : les réflexions contenues dans nos analyses confirment, à priori, que le proverbe et la modernité sont opposés ; cependant, au regard de ce que les proverbes examinés véhiculent des valeurs en adéquation avec celles du monde moderne, on peut affirmer que le proverbe (le proverbe en tant que genre littéraire et art oratoire) et la modernité sont deux réalités conciliables. Cette possibilité de réconciliation assure la pérennité de la littérature proverbiale. Ce serait, de ce fait, une erreur de penser que le proverbe est un vestige du passé, et qu'il est étranger aux idées actuelles.

C'est donc à juste titre que Jérôme Kouadio Yao, parlant de l'importance des proverbes en Côte d'Ivoire et en Afrique actuelles (Kouadio 2012 : 443-444), dit :

A travers les proverbes, le savoir-être et le savoir-faire des communautés qui les ont créés sont mis en honneur. C'est pourquoi qu'il soit baoulé ou qu'il appartienne à d'autres groupes sociaux, ivoiriens ou africains, le proverbe ne doit pas disparaître. Il est donc nécessaire d'en assurer la sauvegarde.

En tout état de cause, au regard du regain de vitalité observé depuis quelques décennies dans la littérature parémique, ce serait irréaliste de penser que les proverbes et la modernité sont opposés de manière absolue.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMGARDT, Ursula et BOUNFOUR, Abdellah (2004) : *Le Proverbe en Afrique : forme, fonction et sens*. Paris : L'Harmattan/INALCO.
- CAUVIN, Jean (1977) : *Les Proverbes minyanka recueillis à Karangasso, au Mali*. Thèse de Doctorat, tome 2, Université de Paris II : Sorbonne Nouvelle.

- (1980) : *Comprendre la parole traditionnelle*. Paris : Saint Paul.
- CHEVRIER, Jacques (1974) : *Littérature nègre*. Paris : Armand Colin.
- COLIN, Roland (1965) : *Littérature africaine d'hier et de demain*. Paris: ADEC.
- DIDIER, Béatrice (1994) : *Dictionnaire universel des littératures* (1994). Paris: P.U.F.
- ENO, Belinga Samuel-Martin (1978): *Comprendre la littérature orale africaine*. Paris: Saint Paul.
- KOFFI, Léon (1987) : *Proverbes et rapports sociaux en pays agni-bona*. Mémoire de Maîtrise. Abidjan : Université Nationale de Côte d'Ivoire, Département de Lettres Modernes.
- KOUADIO, Yao Jérôme (2012) : *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*. Abidjan : Editions DAGEKOF.
- La VILLEON, Ives de (2011) : *Proverbes m'bay ou la sagesse africaine*. France : Editions Goater.
- MÉMEL-FÔTÉ, Harris (1977) : « L'idée d'une esthétique négro-africaine », Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines, N°1. Abidjan : NEA-ILENA.
- MONTREYNAUD, Florence ; PIERRON, Agnès ; SUZZENI, François (1984) : *Dictionnaire de proverbes et dicton*. Paris : Les Usuels du Robert.
- N'DA, Kan Pierre (1984) : *Le Conte africain et l'éducation*. Paris : l'Harmattan.
- OBAMA, Jean-Baptiste (1966): « La musique africaine traditionnelle ». Actes du Colloque sur « la fonction et signification de l'art nègre dans la vie du peuple et pour le peuple » (30 mars- 8 avril). Dakar : Présences Africaines.
- PINEAUX, Jacques (1979) : *Proverbes et dictons français*. Paris : P.U.F.
- SEGOND, Louis (1980) : *La Sainte Bible, édition revue avec références*. Deerfield, Floride (U.S.A) : Editions Vida.
- WELLEK, René, et WARREN, Austin (1971) : *La Théorie littéraire*. Paris : Editions du Seuil.

PROFIL ACADEMIQUE ET PROFESSIONNEL

Yao Kouadio est professeur certifié de Lettres Modernes, Docteur d'État ès-Lettres et Sciences Humaines, enseignant-chercheur, Maître de Conférences à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké), Département de Lettres Modernes. Il est l'initiateur de l'enseignement de la parémiologie (dans le cadre de la Littérature orale) dans les universités publiques en Côte d'Ivoire.

Fecha de recepción del artículo : 24-3-2016

Fecha de aceptación del artículo : 25-5-2016